

Gulf Canada

Pour mettre les choses dans leur cadre, l'actif de Gulf Canada s'établissait en 1984 à 5.6 milliards et son chiffre de vente à 5.3 milliards. C'est la troisième société pétrolière du Canada pour la production de pétrole, et la quatrième pour le chiffre de ventes. Elle a des droit pétroliers et gaziers sur d'importantes surfaces dans l'Arctique occidental et au large de la côte est, en mer de Beaufort et dans l'archipel de l'Arctique. En 1983, la société a consacré 300 millions de dollars aux travaux de prospection et d'exploitation. J'ai reçu l'assurance de Gulf Canada qu'elle poursuivra les travaux prévus dans ces domaines.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Comme les députés le savent sans doute, Gulf Canada exploite des raffineries à Montréal, à Clarkson, en Ontario, à Edmonton, et à Port Moody, en Colombie-Britannique, et une fabrique de bitume à Moose Jaw, Saskatchewan. La société Gulf Canada emploie environ 9,000 personnes au Canada. Je le répète, j'ai reçu l'assurance que ces travailleurs conserveront leur emploi et que le nombre global d'emplois pourrait même augmenter.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Je voudrais féliciter sincèrement Chevron ainsi qu'Olympia & York d'avoir conclu ce marché important. Il s'agit d'une initiative importante du secteur privé au Canada en vue de canadianiser l'industrie du pétrole et du gaz.

• (1510)

Je suis heureux de constater que les parties ont organisé ce marché de façon à en minimiser les répercussions sur le dollar canadien. Bien entendu, cet événement fait suite à la canadienisation très réussie de Texaco Canada qui a vendu à des Canadiens 14 millions de ses actions d'une valeur de 485 millions, actions qui se transigent maintenant à un prix supérieur.

Avant la conclusion de ce marché, les Canadiens détenaient 40 p. 100 des actifs des entreprises d'extraction du pétrole et du gaz au Canada, mais dès que des Canadiens prendront possession de la société Gulf, la proportion passera à 45 p. 100...

Des voix: Bravo!

M. Stevens: ... dans ce secteur industriel. Bref, monsieur le Président, voilà le gouvernement Mulroney à l'œuvre. Voilà le secteur privé à l'œuvre. Si l'opposition veut bien cesser de bloquer l'adoption du projet de loi sur Investissement Canada, ce ne sera là que le début de nos réalisations.

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, nous craignons que l'adoption du projet de loi concernant Investissement Canada ne marque la fin de l'effort déployé par le gouvernement pour canadianiser nos sociétés.

Je tiens à dire au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) combien le parti libéral est heureux de voir que les actions de Gulf Canada ont été vendues à une compagnie canadienne. Et nous en sommes d'autant plus heureux que cette transaction est conforme à la politique de canadianisation du gouvernement libéral précédent. Mais cette transaction me préoccupe passablement, quand même. J'espère que le ministre donnera suite à son annonce en nous exposant tous les détails de cette transaction, des soumissions qui ont été présentées

pour les actions de Gulf Canada. Je le lui avais demandé tout à l'heure, car nous devons savoir combien on a offert pour les actions de cette société.

Le ministre a parlé du rapatriement des fonds actuellement aux États-Unis grâce à l'acquisition des actions de cette société par Olympia et York. Est-il possible qu'en payant les actions de Gulf Canada, dans une large mesure, en argent américain, Olympia et York ait eu plus de chance que d'autres sociétés canadiennes qui ne pouvaient avancer autant de devises américaines et qui auraient dû forcément payer en argent canadien?

J'ai pris note de certains propos du ministre. Il a précisé qu'Olympia et York se spécialisait dans la prospection et l'exploitation de gisements. Or, je trouve que \$6 pour des options d'achat sur des actions est une somme appréciable qui montre bien qu'elle est pratiquement sûre de s'en prévaloir. Est-il possible qu'Olympia et York vendent les opérations en aval de Gulf Canada à une autre société, peut-être Petro-Canada? Je voudrais que le ministre nous révèle le fond de sa pensée car c'est une question très importante. L'unique problème qu'elle soulève, c'est que si les opérations en aval de Gulf Canada sont vendues, on va assister à une intégration des réseaux de commercialisation et de vente de l'essence au Canada et donc à la fermeture de certaines stations-services. Pareille mesure confirme encore davantage que le parti conservateur souscrit à la politique du parti libéral, qu'il a pourtant décriée lorsqu'il formait l'opposition.

J'espère, monsieur le Président, que le ministre nous donnera des précisions là-dessus. Je voudrais également savoir combien de...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais je voudrais lui poser une question, s'il est d'accord. Étant donné qu'il est en train de poser des questions au ministre, je voudrais savoir s'il veut que je les considère comme faisant partie de la période des questions ou de son discours. L'un ou l'autre me convient.

M. MacLellan: Il s'agit de questions qui me préoccupent, monsieur le Président. Nous ne nous opposons pas vraiment à ce que Gulf soit vendue à une entreprise canadienne. Nous tenons cependant à savoir ce que nous cache le ministre cet après-midi à propos de cette transaction. Nous aimerions bien le savoir. Les actions dont on n'a pas encore fait l'acquisition seront achetées d'ici au 31 décembre et je voudrais savoir si le ministre va veiller à ce que ce soit une compagnie canadienne qui achète ces actions, si Olympia and York ne les achète pas. Et tiendra-t-on compte de la volonté d'accroître la participation canadienne dans cette transaction? Car nous ne voulons pas nous arrêter à mi-chemin. L'ancien gouvernement libéral visait une participation canadienne de 50 p. 100 d'ici à 1990. D'après le ministre, cette transaction porte cette participation à 45 p. 100. Si ce chiffre est exact, ce que nous souhaitons, il reste donc un écart de 5 p. 100 à combler et nous avons encore beaucoup de chemin à faire si, comme il le soutient, son parti vise également l'objectif de 50 p. 100 de participation canadienne d'ici à 1990. C'est en tout cas ce à quoi vise le parti libéral, soit de porter à 50 p. 100 le niveau de la participation canadienne dans le secteur pétrolier et gazier d'ici à 1990. Nous voulons nous assurer que le ministre continuera à favoriser la canadianisation de ce secteur.